



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Domaines Skiabiles de France demande une rectification du rapport spécial de la cour des comptes sur « Les stations de montagne face au changement climatique »

16/03/2024 - À la suite de la publication du rapport spécial de la cour des comptes sur « Les stations de montagne face au changement climatique » publié le 6 février 2024, qui comporte un certain nombre d'inexactitudes et d'appréciations discordantes, les opérateurs de remontées mécaniques et de domaines skiabiles rassemblés au sein de la Chambre professionnelle Domaines Skiabiles de France ont adressé officiellement une demande de rectification à Monsieur Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes.

À l'appui de sa demande de rectification, Domaines Skiabiles de France a adressé un document de 18 pages (en pièce jointe de ce communiqué de presse) qui pointe précisément les parties jugées erronées et pour lesquels la chambre professionnelle justifie avec précision les erreurs, approximations ou inexactitudes que comporte ce rapport.

Dès sa publication le 6 février dernier, les opérateurs de remontées mécaniques et de domaines skiabiles avaient exprimé publiquement leur déception et leur désaccord sur certaines parties de ce rapport. En outre, la communication du rapport a été orchestrée lors d'une conférence de presse à laquelle les représentants de DSF se sont vu refuser l'accès, tant et si bien qu'ils n'ont pas pu prendre connaissance immédiatement des contenus diffusés aux médias, ni même avoir le temps de répondre aux conclusions erronées ou imprécises qu'il contient. S'en est alors suivi un battage médiatique à charge contre les stations de montagne, car fondé sur des éléments en partie erronés. La grande majorité des médias a choisi de publier à peine la conférence terminée, sans même demander aux acteurs de la montagne leur avis pour apporter les corrections nécessaires.

Parmi les rectifications demandées, la part de l'eau prélevée pour la neige de culture est bien plus faible que ne l'a affirmé la Cour. Dans son rapport la Cour affirme en effet que « la neige produite représenterait environ 8% des prélèvements » pour la Savoie. Ce chiffre de 8% est faux, il est de seulement 0,1% puisque l'eau prélevée pour la neige de culture en Savoie représente moins de 10 millions de m³ sur les 10 milliards de m³ prélevés au global chaque année pour l'ensemble des usages dans ce département. En outre, cette eau est pour l'essentiel restituée au milieu naturel lors de la fonte des neiges.

Autre exemple, la Cour prononce à plusieurs reprises des sentences très sévères et indifférenciées à l'égard des stations de montagne françaises. Ces affirmations vont à rebours des conclusions des scientifiques et aussi d'une bonne partie des rapports individuels publiés par les Chambres régionales des comptes. Selon les publications scientifiques du CNRS et de l'INRAE, à +2°C (donc en 2050), sur les 143 stations des Alpes françaises, seulement 10 deviennent à fort risque de mauvais enneigement.

Les scores de vulnérabilités établis par la Cour sont également largement contestés, tant dans leur méthodologie que dans leurs résultats, avec des scores de vulnérabilité similaires attribués à Courchevel et à Font d'Urle, au Col de Porte et aux Deux Alpes, etc.

Contact Presse DSF

Alternative Media - Alexandre Bérard - 06 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alexandre Maulin, président de Domaines Skiabiles de France explique cette demande officielle de rectification : *« Comme nous l'avons déjà souligné, les élus et tous les acteurs de la montagne sont en désaccord avec plusieurs éléments de ce rapport dont l'appréciation est en décalage avec la réalité économique globale de notre activité. Nous ne nous laisserons pas diffamer sans rien dire pour rétablir la vérité sur de nombreux points. Ce 6 février, alors que nous étions à la veille des vacances, la période où la fréquentation de nos domaines est la plus importante, la Cour des comptes a diffusé aux médias et à l'opinion publique un rapport à charge, tirant à boulets rouges sur les exploitants de domaines skiabiles, et plus largement sur ceux qui se battent tous les jours pour l'économie et l'emploi en montagne. Un timing surprenant pour un rapport qui l'est tout autant, rempli d'erreurs et écrit méthodiquement pour jeter le discrédit sur les domaines et les présenter comme des acteurs dans le déni. N'en déplaise à nos détracteurs, nous sommes conscients des enjeux qui sont déjà face à nous. Nous menons des actions au niveau local et à grande échelle : mais encore aurait-il fallu que la Cour des Comptes écoute les arguments que nous leur avons adressés avant la publication du rapport. L'activité des domaines skiabiles français s'est hissée au 2ème rang mondial à force de travail, d'innovation et d'engagement depuis des décennies. Elle représente plus d'un milliard et demi d'euros de recettes annuelles, plus de 50 millions de journées de ski enregistrées en France chaque hiver et 120 000 emplois qui en dépendent en station. Ce rapport jette injustement le discrédit sur toute une profession, nous avons décidé d'y répondre point par point, pour dénoncer les nombreuses erreurs, incohérences et méconnaissances qui le composent. Nous espérons pouvoir enfin entamer un vrai dialogue avec cette institution que nous respectons, mais qui doit être à la hauteur de sa mission et des moyens de contrôle dont elle dispose. »*

Domaines Skiabiles de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiabiles. Aujourd'hui il fédère 412 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiabiles), et environ 175 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiabiles constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations, ils conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Plus d'infos : www.domaines-skiabiles.fr

Contact Presse DSF

Alternative Media - Alexandre Bérard - 06 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr